

PRÉFET DE LA REGION
HAUTS-DE-FRANCE

Direction départementale
des territoires et de la mer

Lille, le

31 MARS 2017

Service eau environnement

Unité Énergies, Lutte contre les Nuisances,
Paysages

Affaire suivie par: Christelle Demilly
Christelle.Demilly@nord.gouv.fr
Tél. : 03.28.03.84.10 – Fax : 03.28.03.83.80

Le Directeur départemental
des territoires et de la mer

à

(Destinataires in fine)

ANNEXE (C)
24/04/2017.
Alain LEBEK
Commissaire Enquêteur

Objet : Extension de la carrière de limons de la Briqueterie Chlomot sise à Marly.

PJ : un dossier, un arrêté d'ouverture d'enquête publique, un avis au public, un registre et un certificat d'affichage.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, accompagnée du dossier, du registre d'enquête, du certificat d'affichage et de l'avis au public, une copie de l'arrêté préfectoral ordonnant l'ouverture d'une enquête publique du lundi 24 avril 2017 au mardi 23 mai 2017 inclus concernant la demande mentionnée en objet.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire procéder à l'affichage de l'avis 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, soit le **vendredi 7 avril 2017 au plus tard et jusqu'à la clôture de celle-ci, le mardi 23 mai 2017** dans votre mairie, aux lieux habituels d'affichage et dans le voisinage de l'installation projetée, de manière à assurer une bonne information du public. A l'issue de l'enquête publique, vous voudrez bien me retourner, dûment complétés, le certificat constatant l'accomplissement de cet affichage ci-annexé.

Le dossier soumis à l'enquête devra être mis, pendant la durée de cette enquête, à la disposition du public pendant les heures d'ouverture de la mairie.

M. Alain LEBEK désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la présidente du tribunal administratif de Lille, se tiendra en votre mairie, au lieu où le dossier pourra être consulté, aux permanences suivantes :

DATE	HORAIRES
LUNDI 24 AVRIL 2017	09H00 À 12H00
MARDI 02 MAI 2017	14H00 À 17H00
SAMEDI 13 MAI 2017	08H30 A 11H30
MARDI 23 MAI 2017	14H00 À 17H00

Je vous prie de bien vouloir lui fournir les moyens de s'acquitter de cette partie de sa mission.

Le registre d'enquête devra être clos et signé par le commissaire-enquêteur.

J'attire votre attention sur l'article 6 de l'arrêté préfectoral ci-joint appelant le conseil municipal de votre commune à donner son avis sur la demande d'autorisation. Cet avis, que vous voudrez bien également me faire parvenir, ne pourra toutefois être pris en considération que s'il est exprimé au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Le Chef de l'unité Énergies, Lutte
contre les Nuisances, Paysages



Georges BREDA

DESTINATAIRES

- MARLY

-SAINT-SAULVE

-VALENCIENNES

-ESTREUX

-SAULTAIN

-AULNOY-LES-VALENCIENNES

-BRUAY-SUR-L'ESCAUT

-ONNAING



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION
HAUT-DE-FRANCE

ANNEXE (B)

Aleix LEBEK
Commissaire Enquêteur

24 MARS 2017

Lille, le

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service Eau Environnement

Unité Energies, Lutte contre les
Nuisances, Paysages

Affaire suivie par : Christelle Demilly
christelle.demilly@nord.gouv.fr
Tél. : 03.28.03.84.10 – Fax : 03.28.03.83.80

À

Délégation territoriale du Valenciennois
10, Boulevard Carpeaux
BP 453
59 322 Valenciennes Cedex

Objet : Demande d'autorisation pour l'extension de la carrière de limons à Marly.

PJ : - un dossier sous forme de CD

La Société SARL Briqueterie CHIMOT sise 162 rue de Saint-Sauve à 59 770 MARLY a déposé une demande d'autorisation pour l'extension de la carrière de limons sur la commune de MARLY, dont vous trouverez les caractéristiques dans le CD ci-joint.

Je vous prie de bien vouloir me faire part de vos observations sur ce dossier au plus tard le lundi 24 avril 2017 inclus.

Les avis non parvenus dans le délai imparti seront réputés favorables.

Le Chef de l'Unité Energies, Lutte
contre les Nuisances, Paysages


Georges BREDA

DESTINATAIRE

- > Direction Départementale des territoires et de la mer
Délégation territoriale du Valenciennois
10, Boulevard Carpeaux
BP 453
59322 Valenciennes Cedex

ANNEXE 6
2/05/2017
Alain LEBEK
Commissaire Enquêteur

Alain LEBEK

De : "Pierre Goethals" <pigoethals@nordnet.fr>
Date : mardi 11 avril 2017 15:05
À : <lebek.alain@neuf.fr>
Objet : TR: DDAE Briqueteries CHIMOT

BRIQUETERIE CHIMOT

GOETHALS Pierre



162 rue de Saint Sauve
59700 Marly
03 27 46 30 01
06 20 57 08 95
pigoethals@nordnet.fr

De : Ronan Ardaens [mailto:RArdaens@kalies.com]
Envoyé : lundi 3 avril 2017 18:58
À : lebek.alain@neuf.fr
Cc : pigoethals@nordnet.fr; Ludovic Leplat
Objet : DDAE Briqueteries CHIMOT

Bonsoir M. LEBEK, suite à votre demande, veuillez trouver ci-dessous le lien vous permettant de télécharger le Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter de la société Briqueteries CHIMOT à MARLY.

<https://we.tl/dTW5SSzoAQ>

Aussi, je vous confirme que la société AGROSOL est le sous-traitant de la société RAINETTE pour la partie « pédologie » et délimitation de zones humides.
Cette indication figure en page 7/30 du document de mise à jour de l'étude faune-flore et étude pédologique présenté en annexe 7 du DDAE.

Par ailleurs, je vous précise la signification de quelques termes employés dans ce dossier :

- Subhorizontal

Presque horizontal, avec une légère pente.

- Rudéral

Une plante rudérale pousse sur des milieux remaniés par l'homme, souvent riches en azote : décombres, ordures, abords d'habitations et des voies de circulation.

Un sol rudéral est formé sur des remblais ou déblais, des décombres, des ordures... et sont l'œuvre de l'homme. Ils sont souvent riches en azotes.

- Nitrophile

Qui vit sur des sols riches en azote.

- Taxon

Regroupement d'organismes vivants qui ont des caractéristiques communes bien définies.

- Travaux par point chaud.

Regroupe tous les travaux susceptibles d'apporter de l'énergie sous forme de chaleur : soudure, découpe de métal, qui génèrent de la chaleur, des étincelles, ou une flamme nue.

Espérant avoir répondu à votre demande.

Cordialement,

Ronan ARDAENS
Chargé d'affaires

KALIES - Agence de LILLE

16 rue Louis Neel

59260 LEZENNES

Tél : 03 20 19 17 17

Fax : 03 20 19 17 41

Consultez notre site web: www.kalies.com

Madame Paulette PIAT-RAUX, son épouse
Et toute la famille,

profondément touchées des marques de sympathie qui leur
ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Jean PIAT

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur
peine par leur présence, par l'envoi de fleurs et de messages
de condoléances.
Un merci tout particulier aux dévoués soignants.

P.F Rémy Plain, 13 place du Général Leclerc 80240 Roisel
03.22.86.61.00

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté de décembre 2015 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5.25 euros - Pas-de-Calais 5.25 euros.

Avis administratif



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD
AVIS AU PUBLIC

ANNEXED
Alain LEBEK
Commissaire Enquêteur

Le Directeur du Grand Port Maritime de Dunkerque

Informe le public qu'un arrêté préfectoral complémentaire n° 2 sur le dragage épandage
des sables au sein des zones d'entretien du port et le rechargement en sable de la digue
des ARIEs, modifiant l'arrêté préfectoral du 04 octobre 2013, a été pris le 27 mars 2017.
Il pourra être pris connaissance de l'intégralité de l'arrêté préfectoral en mairie de Dunker-
que.

1308676800

Enquêtes publiques



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement - Unité énergie, lutte contre les nuisances, paysages
Tél. 03.28.09.84.70

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Commune de MARLY

La Société SARL Briqueterie CHMOT située à l'adresse suivante : 162, rue de Saint-Sauveur
- 59 778 MARLY, a déposé une demande en vue d'obtenir l'autorisation pour l'extension
d'une carrière de limons sur la commune de Marly.

La demande présentée par la SARL Briqueterie CHMOT en vue d'obtenir l'autorisation pour
l'extension de la carrière de limons est soumise à l'enquête publique prévue par les disposi-
tions du code de l'environnement.

Caractéristiques de l'installation : Exploitation d'une carrière de limons sur une profondeur
totale de 3m, côte minimale NGF+40m, Capacité annuelle de 5 000m3 (0 500 t/an), Surface
d'exploitation: 2,33 ha, Surface d'extraction: 2,08 ha.

Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations
classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous la rubrique :
2510-1 - Exploitation de carrières.

Cette demande sera soumise à enquête publique en vue de recueillir l'avis du public dans
la perspective de son approbation ; celle-ci se déroulera en la mairie de Marly, du lundi 24
avril 2017 au mardi 23 mai 2017 inclus.

Durant cette période, un exemplaire du dossier accompagné d'une étude d'impact et de
l'avis de l'autorité environnementale restera disponible pour être tenu à la disposition du
public en mairie de MARLY où toute personne intéressée peut en prendre connaissance
pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le périmètre de cette enquête concerne les communes de : Marly, Saint-Sauveur, Valenciennes,
Estreux, Saultain, Aubry-les-Valenciennes, Bruy-sur-Escarot, Onnesing (59)

Monsieur Alain LEBEK, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public aux
permanences suivantes :

date - horaires
Lundi 24 avril 2017 - 09h00 à 12h00
Mardi 02 mai 2017 - 14h00 à 17h00
Samedi 13 mai 2017 - 09h30 à 11h30
Mardi 23 mai 2017 - 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur les
registres d'enquêtes tenus à sa disposition en la mairie de Marly.

Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de
l'enquête, au commissaire enquêteur en mairie de MARLY, Place Gabriel Péri, 59 778 Marly
désigné siège d'enquête et via l'adresse électronique suivante (détail-see-participation-
public@nord.gouv.fr) en précisant l'objet de l'enquête : " Carrière de la Briqueterie Chmot/
Marly".

Des éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site
internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr - rubriques pu-
blicités/environnement/installations classées pour la protection de l'environnement
(ICPE).

Toute information peut être demandée auprès du gérant, Monsieur Pierre GOETHALS SARL
Briqueterie CHMOT, située à l'adresse suivante : 162, rue de Saint-Sauveur 59 778 MARLY
tél : 03 27 46 30 01.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront
être consultés en mairie de MARLY et à la direction départementale des territoires et de la
mer du Nord - SEE/ELNP (62, boulevard de Belfort à Lille).

1308671700

EXERCICE DE L'ARTICLE 17 DE LA LOI N° 2011-105 DU 17 JANVIER 2011
ouverture de l'enquête publique, il sera procédé à une enquête publique du 18 avril 2017
au 19 mai 2017 inclus sur le projet d'élaboration de PLU de la commune de Cattenières.
Au terme de l'enquête le dossier d'élaboration sera soumis au conseil municipal pour l'ap-
probation.

Monsieur PHILIPPE Jean Charles est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier d'élaboration et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête à
feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la
mairie de Cattenières pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels
d'ouverture de la Mairie, soit les mardi de 14 à 17h et les jeudi, vendredi et samedi de 9 à
12h.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consi-
gner ses observations sur le registre d'enquêtes tenu à sa disposition à la mairie de Cattenières.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public
pour recevoir ses observations écrites ou orales les
1ère permanence le mardi 18/avril/2017 en mairie de Cattenières de 14 à 17 h.
2ème permanence le jeudi 27/avril/2017 en mairie de Cattenières de 9 à 12 h.
3ème permanence le samedi 09/mai/2017 en mairie de Cattenières de 9 à 12 h.
4ème permanence le vendredi 18/mai/2017 en mairie de Cattenières de 9 à 12 h.
Une adresse mail est également disponible permettant l'envoi d'observations éventuelles.
plech@beaurovoisencambresis.fr

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de toute personne
qui fait la demande.

A l'expiration du délai d'enquête, dès réception du registre et des documents annexés, le
commissaire enquêteur rencontrera sous huit jours le Maire de la commune et le Président du
SIATUB (Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Urbanisme de Beaurvois) et leur
communiquera ses observations consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Dans un délai de 15 jours ce dernier produira ses observations éventuelles.
Le commissaire enquêteur établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et exa-
mine les observations recueillies et consignés dans un document séparé ses conclusions
motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au
projet.

Dans un délai de trente jours, le commissaire enquêteur transmet au Maire et au Président
du SIATUB le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec le
rapport et les conclusions motivées et simultanément adresse une copie du rapport et des
conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif.

A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur
sont tenus à disposition du public pendant un an à la Mairie de Cattenières.

En l'attente de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut sur sa demande
obtenir communication du dossier d'enquête auprès du Président du SAURE.
Cet avis sera également publié au Mairie de Cattenières et sur les panneaux d'affichage de
la commune quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête ainsi qu'en Mairie de
Beaurvois et Cambresis siège du SIATUB.

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

Arrêté de décembre 2015 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales.
Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5.25 euros - Pas-de-Calais 5.25 euros.

Vie juridique des sociétés
Créations/Constitution

MKFZ

Suite à l'annonce parue le 20/03/2017 dans La Voix du Nord concernant la société MKFZ,
il fallait lire : Le capital variable minimal de 1000€.

1308254000

confort pro

Il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caracté-
ristiques suivantes : Dénomination : confort pro. Forme : SASU. Siège : 42 rue Docteur
Viala, 59410 ANZIN. Objet : entretien véhicules pneumatique vintage français. Directeur
96 ans. Capital : 1000 euros Président : Tahouch samir, 130 boulevard de Belfort, 59100
ROUBAIX. Immatriculation au RCS de VALENCIENNES.

1304620800

TRADING HIGHTECH

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/03/2017, il a été constitué une société : Dénomina-
tion sociale : TRADING HIGHTECH siège social : 171 rue de Lannoy 59100 Roubaix Forme :
SASU capital : 500 euros Objet social : Achat et vente de produits électroniques Président :
Madame Maira Diallo demeurant 65 rue Dupuy de Lome 59100 Roubaix élu pour une durée
de 99 années. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Lille Métropole.

1308259600

MICRO CRECHE NOS PETITES FRIMOUSES

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : MICRO CRECHE NOS PETITES FRIMOUSES - FORME : Société à res-
ponsabilité limitée - SIEGE SOCIAL : 11, Place Carnot 59129 LOOS - OBJET : La création,
l'exploitation et la gestion d'une micro-crèche - DUREE : 99 années - CAPITAL : 10.000 euros
GERANCE : Mme SYBIE DERUELLE épouse CHOQUE, demeurant 23, rue Joseph-Henri Lou-
wyck 59229 HAUBOURDIN - IMMATRICULATION : au RCS de LILLE METROPOLE. Pour avis

1308252000

LA FERME DELIOT

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Erquinghem-Lys, il a été constituée une société
à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :
LA FERME DELIOT, Siège social : 295 Rue d'Armentières à Erquinghem-Lys (59193) Objet :
la gestion et l'exploitation d'une ferme pédagogique et d'un poetry club, la prise en char-
ge et en pension-travail d'équidés, l'enseignement de l'équitation, la location d'équi-
dés, l'organisation de manifestations sportives Durée : 99 ans à compter de son immatri-
culation au Registre du Commerce et des Sociétés. Capital : 290 euros Gérance : Mme Lucie
FILLION, demeurant 29 bis rue Saint Arnaud à Belfort (90276), et Mme Sophie LEMAN,
demeurant 39 Allée du bel arbre à Denlemont (59150). Immatriculation : Au registre de
commerce et des sociétés de Lille Métropole. Pour avis, la gérance.

1308254400

LA VOIX ANNONCES

Pour trouver ce que vous cherchez
chaque dimanche dans La Voix

1308671700

ANNEXE (E) 24/04/2017

Alain LEBEK Commissaire-Enquêteur

FIDUCIARIAL NOTARIAL Sociétés d'Avocats 180 Boulevard de Mars - CS 40888 59058 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX

AVIS

Par décision en date du 31/12/2016, l'associé unique de TRANSPORTS GUY DHOLLANDE, ELRL, au capital de 10 000 euros, siège social : 258 Chemin de Bientau 59141 THUN-L'ÉVEQUE, 032 005 478 RCS DOUAI, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2016 et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Guy DHOLLANDE, demeurant au 293 Chemin de Bientau 59141 THUN-L'ÉVEQUE, exerce les fonctions de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au 258 Chemin de Bientau 59141 THUN-L'ÉVEQUE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DOUAI en annexe au RCS AD17N08127

AUTO SALOME

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros Siège social : 15 Bis Rue Jules Ferry, 59406 SALOME 538 028 118 RCS LILLE METROPOLE Aux termes d'un acte déposé en date du 02/01/2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée AUTO SALOME a décidé de transférer le siège social de la société au 15 Bis Rue Jules Ferry, 59406 SALOME à compter du 02/01/2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS - Le Président AD17N081102

MOVIE

SCI au capital de 900 euros Siège social : 3, Rue Jardin de l'Arc Apt 25, Résidence 69110 La Mésahève 692 605 891 RCS de Lille-Métropole Modification du siège social L'AGE du 01/03/2017 a décidé de transférer le siège social de la société à 3 Rue Louis Pasteur, 59000 Garvin, à compter du 01/03/2017. Radiation au RCS de Lille-Métropole et réimmatriculation au RCS d'Arles. AD17N08110

MOVIE

SCI au capital de 900 euros Siège social : 3, Rue Jardin de l'Arc Apt 25, Résidence 69110 La Mésahève 692 605 891 RCS de Lille-Métropole Transfert du siège social L'AGE du 01/03/2017 a décidé de transférer le siège social de la société à 3 Rue Louis Pasteur, 59000 Garvin, à compter du 01/03/2017. Radiation au RCS de Lille-Métropole et réimmatriculation au RCS d'Arles. AD17N08111

Aux termes d'un acte en date du 02/03/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : HOLDING MS INVEST

HOLDING MS INVEST

Forme sociale : Société à responsabilité limitée ; Siège social : 533 rue Desfontaines 59 500 DOUAI; Objet social : prise de tous intérêts et participations dans toute société, prestation de services, à titre purement interne au groupe, aux filiales et participations ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 euros ; Gérance : M. Stéphane MOUQUOLA demeurant 389 rue Desfontaines 59 500 DOUAI; Immatriculation RCS DOUAI Pour avis AD17N08112

Par acte SCP en date du 10 mars 2017, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée

SCI BRILADY

Objet social : Acquisition et gestion de

Direction départementale des territoires et de la mer - Services aux entreprises - Unité énergie, lutte contre les nuisances, paysages 741.03.28.03.10

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de MARLY

La Société SARL Briqueterie CHEMOT située à l'adresse suivante : 102, rue de Saint-Basile - 59 770 MARLY, a déposé une demande en vue d'obtenir l'autorisation pour l'édification d'une carrière de pierres sur la commune de Marly.

La demande présentée par la SARL Briqueterie CHEMOT en vue d'obtenir l'autorisation pour l'édification de la carrière de pierres est soumise à l'enquête publique prévue par les dispositions du code de l'environnement. Une préfecture située de 3m, côté minutes NGR-40m, Capacité gratuite Non : 2,05 ha.

Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous le numéro :

2210-1 - Exploitation de carrières. Cette demande sera soumise à enquête publique en vue de recueillir l'avis du public, dans la perspective de son approbation ; celle-ci se déroulera du mardi 20 avril 2017 au mardi 20 mai 2017 inclus.

Durant cette période, un exemplaire du dossier administratif d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale restant déposé pour consultation peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le périmètre de cette enquête concerne les communes de : Marly, Saint-Saulve, Valenciennes, Béthune, Bouzies, Aubry-les-Vallées, Bruyère-Française, Orignies-sur-Ban.

Monsieur Alain LEBEK, commissaire enquêteur, se rendra à la disposition du public aux permanences suivantes :

Table with 2 columns: Date, Horaires. Rows: Jeudi 20 avril 2017 (09h00 à 12h00), Mardi 02 mai 2017 (14h00 à 17h00), Vendredi 12 mai 2017 (14h00 à 17h00), Samedi 20 mai 2017 (09h00 à 12h00)

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être recueillies sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en la mairie de Marly.

Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur en mairie de MARLY, Place du Général de Gaulle, 59 770 MARLY, de mardi à vendredi de 9h à 17h.

Toute information peut être demandée auprès du Service Municipal de l'Urbanisme de Marly, 102, rue de Saint-Basile, 59 770 MARLY, tel : 03 27 48 30 01.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie de MARLY et à la direction départementale des territoires et de la mer du Nord - 741.03.28.03.10, boulevard de Solfert à Lille.

S.C.P. D'Associés THÉMES

Cabinet de CABEREAU (Nord) 28, Boulevard Jean Bart

CLINTEX 62

Société par actions simplifiée, ancien capital : 120.000 euros; nouveau capital : 444.048 € et siège social : avenue d'Armercourt - 62 Anas Est (59217) TILLY LES MEULANES; RCS-ARRAS - 422.878.722. et des décisions du Président du 22.03.2017 que le capital social a été augmenté d'une somme de 324.048 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et par voie d'émission au pair de 21.603 actions nouvelles de 15 € de valeur nominale chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis AD17N08122

S.C.P. D'Associés THÉMES

Cabinet de CABEREAU (Nord) 28, Boulevard Jean Bart

CLINTEX GRAND LILLE SUD

Société par actions simplifiée, ancien capital : 619.018 euros; nouveau capital : 1.041.973 € et siège social : Rue Jacques Messager (59719) TEMPLEVAUX ; RCS LILLE METROPOLE 782.175.115, et des décisions du Président du 22.03.2017 que le capital social a été augmenté d'une somme de 422.955 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et par voie d'émission de 282.655 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis AD17N08124

S.C.P. D'Associés THÉMES

Cabinet de CABEREAU (Nord) 28, Boulevard Jean Bart

CLINTEX GRAND LILLE NORD

Société par actions simplifiée; ancien capital : 1.721.188 € et siège social : 1, Allée des Théâtres (59179) CROIX ; RCS LILLE METROPOLE : 422.874.006, et des décisions du Président du 22.03.2017 que le capital social a été augmenté d'une somme de 286.289 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et par voie d'émission au pair de 17.400 actions nouvelles. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis AD17N08122

PLÉG INVEST

ELRL au capital de 5000 € - Siège social : avenue Pierre Pflumier, Zone Commerciale Bazar U, 69153 Garncourt-Philippe - 695 006 457 RCS de Dunkerque L'AGE du 03/03/2017 a décidé de transférer le siège social de la société à 6 Avenue du Camp du Drapeau D'Or, Zone Artisanale, 69240 Anvois, à compter du 03/03/2017. Radiation au RCS de Dunkerque et réimmatriculation au RCS de Boulogne-sur-Mer AD17N08117

COLONNA EDL

DURÉE : 99 ans. SIÈGE SOCIAL : LOMBE (59190), 183 rue Jean Jaurès. CAPITAL SOCIAL : 2.000 €. OBJET SOCIAL : La réalisation d'étais des fixés et de crochets. Le gestionnaire est : M. COLONNA. Le Président est : COLONNA. Le siège social est : LILLE METROPOLE 692 605 891 RCS de Lille-Métropole AD17N08118

CESSION DE FONDS

Acte sous seing privé en date à FOURMIES du 20 mars 2017, enregistré le 20 mars 2017 au RE de VALENCIENNES, Boulevard n° 2017/448, Case n° 1, Ed. 1048, Cécilia, Mme FLORE DEBARD née JACQUEMIN demeurant à FOURMIES (59610), 1 Rue du Maire Coppeaux, Cessionnaire : M. Jean-François DEBARD demeurant à FOURMIES (59610), 1 Rue du Maire Coppeaux. Un fonds de Débit de boissons de 4ème catégorie, vente de journaux et de billets de loterie, ainsi que les éléments du matériel de fabrication, sont cédés à FOURMIES (59610), 1 Rue du Maire Coppeaux. Jouissance : à partir du 20/07/2017. Prix : 48.000 € Domicile de : SARL ALMIRA LEX, 7 Quai Jeanne d'Arc - 69100 SAINT-DIEZ DES VOSGES. Opposition : 10 jours de la dernière en date des publications légales. Pour inscription AD17N08119

ENTREPRISE BARDET

SARL au capital de 134.227,27 Euros Siège social : 12 rue Albert Galliéni 69111 LIEU-SANTAMAND 942 133 873 RCS VALENCIENNES Le 8 mars 2017, l'AGE a décidé de porter le capital social à 150.227,18 euros, par émission d'actions nouvelles. Le 10 mars 2017, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital portant celui-ci à 150.227,18 euros. AD17N08121

LOCAL

Suivant l'acte du 10 de cession et aux termes d'un acte du 02/03/2017, M. de la Mère H. trichère a été nommé le gérant de la SARL sous le nom de commerce LIEU D'ARTISANAT glos les Gém

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 14
- présents 14
- votants 14
- absents 0
- exclus 0

De la commune ESTREUX

027-2017

Séance du 15 mai 2017 à 20 heures 00

Date de convocation :
28 avril 2017

Date d'affichage :
28 avril 2017

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Ouverture d'une enquête
publique pour extension
d'une carrière de limons
sur la commune de Marly
9.1

M. HENNEBERT Maurice

Étaient présents :

M MORELLÉ, DELATTRE, DZIK, GEORGES, LEFEVRE, DEGROOTE,
LEDUC, FAUVIAUX
Mmes HEGO, THEOLAT, DI MUZIO, MARTIN, DEGARDIN

Secrétaire de séance :

M. FAUVIAUX Régis

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral portant ouverture d'enquête publique concernant la demande d'autorisation présentée par la SARL Briqueterie CHIMOT afin d'obtenir l'autorisation pour l'extension de la carrière de limons sur la commune de MARLY du lundi 24 avril 2017 au mardi 23 mai 2017 inclus.

Puis il demande l'avis du Conseil Municipal sur cette demande.

Après délibération, le Conseil Municipal n'apporte aucune observation particulière.

ADOpte A L UNANIMITE POUR EXTRAIT CONFORME

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait a ESTREUX, le 16 mai 2017

Le Maire

Le MAIRE
Maurice HENNEBERT





PRÉFET DU NORD

ANNEXE (F)
2/05/2017
Alain LEBEK
Commissaire Enquêteur

Valenciennes, le 16 avril 2017

Direction départementale
des territoires et de la mer

Délégation territoriale
du Valenciennois

Avis de la Délégation Territoriale de Valenciennes sur le
projet d'extension de la carrière de limons à Marly

Affaire suivie par : Nicolas BOVE
nicolas.bove@nord.gouv.fr
Tél. : 03 27 22 79 28 – Fax : 03 27 22 79 41

Objet du dossier

Par courrier en date du 3 janvier 2017, la société BRIQUETERIE CHIMOT, Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, sollicite l'autorisation d'exploiter de nouvelles parcelles d'extraction de limons sur la commune de Marly.

En effet, la poursuite de l'activité de la société est conditionnée à l'exploitation de nouveaux gisements de limons ; cinq parcelles, d'une surface totale de 2,33 ha, ont ainsi été sélectionnées en fonction de leur localisation et des caractéristiques des limons. L'extraction permettra de produire 4 millions de briques par an.

Urbanisme réglementaire

Le projet est compatible avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Marly : les parcelles concernées par le projet (cadastrées A 139, 140, 1753, 2231, 2233) sont localisées en zone N secteur Nb, correspondant aux terrains utilisés par l'activité de la briqueterie.

Le PLU de MARLY a fait l'objet d'une révision simplifiée approuvée le 19/08/2014, qui porte notamment sur l'extension de la zone Nb pour l'activité liée à la briqueterie.

L'article N2 du règlement du PLU approuvé le 10/03/2011 indique que sont autorisés en secteur Nb « les affouillements et exhaussements de sol liés aux activités de briqueterie ».

S'applique au site la Servitude d'Utilité Publique I4 (protection de lignes haute tension). Le projet devra tenir compte de cette servitude.

Environnement

Aucun risque ni aucune problématique environnementale n'ont été constatés sur l'emprise du site.

La circulation de 40 tracteurs-bennes par jour sur une distance de 4 km aura, certes, un impact sur le trafic routier, mais celui-ci sera limité aux campagnes d'extraction par grue, qui sont estimées à 12 jours par an au maximum.

Conclusion

Au regard des éléments supra, j'émet un avis favorable à la demande de la société BRIQUETERIE CHIMOT pour l'extension de la carrière de limons.

Le responsable de la Délégation Territoriale du Valenciennois,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'L' followed by a cursive name.

Luc FERET